



Communiqué de presse
Paris, le 3 mai 2018

La ministre de la Culture,

Nomination du Collectif FAIR[E] à la direction du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, en plein accord avec Nathalie Appéré, maire de Rennes, Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Josette Joubier, présidente du C.C.N.R.B, a donné son agrément à la nomination du collectif FAIR[E] composé de Bouside Aït-Atmane, Iffra Dia, Johanna Faye, Céline Gallet, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, Marion Poupinet et Ousmane Sy à la direction du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne à compter du 1er janvier 2019.

Issu du hip hop et de toutes ses influences, le collectif FAIR[E] est le reflet d'une nouvelle génération de chorégraphes, représentative de la France d'aujourd'hui, de toute sa richesse, bousculant les codes établis et génératrice de lien social.

Les six artistes, Bouside Aït-Atmane, Iffra Dia, Johanna Faye, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh, et Ousmane Sy représentent le spectre de la création contemporaine et tout particulièrement ses formes urbaines, tout en impulsant une dynamique nécessaire à l'émergence des publics, pratiquants, créateurs et interprètes de demain. Se nourrissant des contrastes esthétiques et de leurs divergences, de la riche diversité de leurs profils, de leur curiosité et leur intérêt pour toutes les démarches artistiques, ils lient l'institution et l'underground, la recherche et le plaisir de danser.

Pour libérer les imaginaires, pour que la danse vive, s'apprécie et se transmette sous toutes ses formes, pour faire aujourd'hui et demain, le collectif intègre également deux professionnelles reconnues, Céline Gallet et Marion Poupinet, créatrices de la structure de production mutualisée, Garde-Robe.

FAIR[E] se distingue par une vision de gouvernance innovante, de nouveaux modes solidaires de production, de multiples actions en direction et avec les personnes, et particulièrement la jeunesse. Il propose par ailleurs des dispositifs d'insertion professionnelle engagés. FAIR[E] se fonde à la fois sur les principes de l'économie sociale et solidaire et les droits culturels. Pour l'ensemble de ces raisons, FAIR[E] répond pleinement aux orientations définies par les partenaires publics, qui ouvraient la possibilité d'expérimenter et d'innover dans la prise en compte du label Centre chorégraphique national.

Traversé pendant une décennie par le geste artistique impulsé par Boris Charmatz, le C.C.N.R.B sous le nom du Musée de la danse, a su offrir au secteur chorégraphique une utopie poétique et politique.

Le jury a salué la qualité de l'ensemble des dossiers et l'engagement des candidates et des candidats qui ont tous présenté des démarches artistiques singulières et un regard nouveau pour le C.C.N.R.B.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr
@MinistereCC